



# Introduction

Karine Hébert et Julien Goyette

Le patrimoine est une question jeune. L'affirmation, sans doute, en fera sourciller quelques-uns. Ce domaine d'étude et d'intervention ne se voue-t-il pas à la préservation des « vieilles choses », selon l'expression qu'affectionnait particulièrement Pierre-Georges Roy<sup>1</sup> ? Ne renvoie-t-il pas aux notions de *traces*, de *témoins*, de *monuments*, de *mémoire*, d'*héritage* qui, chacune à sa façon, évoque le passé et ses différents échos qui parviennent, tant bien que mal, à se frayer un chemin jusqu'à nous ? N'évoque-t-il pas la *conservation*, autrement dit l'antithèse de la modernité et du culte de la nouveauté qui l'anime ? En ce sens, on imagine le patrimoine comme une préoccupation de vieillards, d'anciens, à tout le moins d'hommes et de femmes d'âge mûr, empreints de nostalgie et anxieux de transmettre, de préserver, de réhabiliter. Au premier regard, chose certaine, jeunesse et patrimoine forment un couple mal assorti.

Le paradoxe n'est pourtant qu'apparent. Le patrimoine, comme le fait remarquer François Hartog, n'est pas forcément « passéiste<sup>2</sup> ». Au contraire, il serait même le symptôme de l'obsession des sociétés contemporaines pour le temps présent. « Le passé n'éclairant plus l'avenir », comme l'écrivait avec angoisse Alexis de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique*<sup>3</sup>, les populations occidentales font du présent un refuge qu'elles meublent avec les restes du passé. Ainsi entourées, au gré des humeurs, des événements et des solidarités, elles se recomposent une identité en érigeant des statues, en retraçant la généalogie de leurs familles, en dressant des inventaires de toutes sortes, en inaugurant des musées, en commémorant les hauts faits de leurs nations ou de leurs patelins, etc.

---

1. Voir, entre autres, de Pierre-Georges Roy : 1927, *Vieux manoirs, vieilles maisons/Commission des monuments historiques de la province de Québec, Québec*, Ls-A. Proulx ; 1919-1944, *Les petites choses de notre histoire*, Lévis, [s.n.] ; 1944, *Toutes petites choses du régime français*, Québec, Garneau ; 1946, *Toutes petites choses du régime anglais*, Québec, Garneau.

2. Hartog, François, 2003, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Seuil, p. 113.

3. de Tocqueville, Alexis, 1981, *De la démocratie en Amérique II*, Paris, Garnier-Flammarion, p. 399.



En ce sens, la jeunesse est concernée par le patrimoine. Ce dernier, d'ailleurs, selon sa définition originelle, est transmission, familiale au départ, sociale et même mondiale maintenant. Selon cette acception première, le testateur décide de ce qu'il lègue et de ce que les légataires devront en faire. Mais en même temps que la notion de patrimoine s'est élargie, elle s'est actualisée. Longtemps, les tenants des discours nationaux ont insisté sur le fait que l'histoire et le patrimoine étaient nécessaires à l'éducation de la jeunesse, cette dernière se voyant confier la responsabilité d'en assurer la pérennité. L'affirmation de la jeunesse des 50 dernières années procédait d'un affranchissement par rapport à ce passé et à cet avenir déterminés par d'autres et d'une lutte pour être reconnue *hic et nunc*. Tout se passe comme si le passé et le présent s'étaient rejoints ou, même plus, comme si le passé s'était mis au service du présent. Ce qui porte à croire qu'aujourd'hui les héritiers s'arrogent le droit de décider du contenu de leur héritage.

Si le patrimoine, comme mot et comme mode spécifique d'appréhension du temps et de la matérialité, est d'invention relativement récente<sup>4</sup>, quelques siècles tout au plus, il l'est encore davantage en tant que champ d'études. La création, somme toute récente, de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain (2001) et celle de l'Institut du patrimoine de l'UQAM (2004) attestent de l'institutionnalisation croissante de ce champ au Québec. Et comme toute discipline en constitution, le patrimoine est encore en quête d'une légitimité institutionnelle et épistémologique. D'études de cas en synthèses, de programmes universitaires en centres de recherche, un consensus cherche à se forger autour de son objet, de ses concepts et de ses méthodes.

Une fois reconnue la relation entre jeunesse et patrimoine, on ne peut que saluer la pertinence de la série des Rencontres des jeunes chercheurs en patrimoine, inaugurée en 2005 et dont nous publions ici les actes de la cinquième édition. Les contributions des différents auteurs, tous de jeunes chercheurs formés dans les universités canadiennes, européennes et africaines, illustrent la fraîcheur et le dynamisme des études patrimoniales. Le patrimoine est un champ qui se fait en se disant, un objet qui se constitue en s'objectivant, de sorte que les nouveaux entrants dans la discipline sont aussi des pionniers.

\* \* \*

La thématique générale du colloque, qui s'est tenu à Rimouski en août 2009 sous le titre *Histoire et idées du patrimoine, entre régionalisation et mondialisation*, met en lumière deux aspects constitutifs du patrimoine : le temps et l'espace.

4. Voir, entre autres : Babelon, Jean-Pierre et André Chastel, 1994, *La notion de patrimoine*, Paris, Éd. Liana Levi, coll. « Opinion » ; Poulot, Dominique, 1998, « L'histoire du patrimoine : un essai de périodisation », dans Jean-Yves Andrieux (dir.), *Patrimoine et société*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 21-34.



Le terme *histoire* rappelle ici que ce ne sont pas uniquement les objets patrimoniaux qui sont des construits historiques, mais également le patrimoine comme champ de réflexion et d'action. Le patrimoine est un processus, et il l'est de part en part. La patrimonialisation, en effet, n'est pas unidirectionnelle, pas plus qu'elle n'est définitive, comme le souligne avec justesse Hind Oualid El Alaoui dans son étude sur l'évolution de la représentation de la basilique Notre-Dame de Montréal<sup>5</sup>. On pourrait d'ailleurs parler d'*étapes* ou de *temporalités* de la patrimonialisation, tout en gardant à l'esprit que ces moments ne sont jamais les jalons d'un parcours orienté vers une fin inexorable. À l'instar de Lucie K. Morisset dans son dernier ouvrage, *Des régimes d'authenticité*, il faudrait parler d'«économies» et d'«écosystèmes» patrimoniaux pour rendre compte de la complexité des processus de patrimonialisation<sup>6</sup>. On pourrait aussi, toujours à l'imitation de la chercheuse de l'Université du Québec à Montréal, évoquer la figure évocatrice de la *Princesse au petit pois* afin de saisir dans quelle mesure un objet patrimonial n'est compréhensible qu'en fonction des différentes strates temporelles qui l'ont porté jusqu'à aujourd'hui et que la définition du patrimoine, ainsi que le champ conceptuel qu'il circonscrit, sont eux-mêmes des produits de l'histoire qui se doivent par conséquent d'être historicisés. Le patrimoine ne fonctionne pas en ligne droite, comme une flèche qui pointerait dans une direction unique, mais en circuits.

Ces processus de patrimonialisation multidirectionnels et sans cesse recommencés n'ont rien d'*abstrait*; ils n'existent pas en dehors d'objets patrimoniaux, d'institutions et d'acteurs. Le patrimoine est toujours *situé* – dans un moment et dans un lieu.

Les 18 études contenues dans cet ouvrage fournissent maints exemples de construction d'objets patrimoniaux, des plus habituels aux plus inusités, matériels et immatériels: traditions culinaires et philosophiques, maisons, théâtres, églises, œuvres d'art, réalisations architecturales, biens archéologiques, vestiges de la période industrielle.

Le cas de la maison Louis-Bertrand, étudié par Maude Flamand-Hubert<sup>7</sup>, illustre la manière dont un héritage familial, constitué selon un esprit antiquaire, peut ensuite servir de fondement à une série de reconnaissances sur les plans local, provincial et national. Une première couche narrative, ce que l'on pourrait appeler la «légende» de la maison, invention de la famille qui l'a habitée pendant des générations, a été reconduite à toutes

5. Voir dans le présent volume le texte de Hind Oualid El Alaoui intitulé « Notre-Dame de Montréal, la célèbre église mal connue ».

6. Morisset, Lucie K., 2009, *Des régimes d'authenticité: Essai sur la mémoire patrimoniale*, Rennes/Sainte-Foy, Presses universitaires de Rennes/Presses de l'Université du Québec, p. 18.

7. Voir dans le présent volume le texte de Maude Flamand-Hubert intitulé « La maison Louis-Bertrand : lieu de mémoire et d'histoire ».



les étapes et à tous les paliers de la reconnaissance publique de l'objet patrimonial. Devant une pareille transition, sans solution de continuité entre le monument intentionnel et le monument historique, on serait tenté de parler de patrimonialisation « consensuelle » ou « harmonique ».

Dans d'autres cas, tout à l'inverse, la patrimonialisation est marquée par une suite de vagues-hésitations, de conflits, de tensions, parfois même de retours en arrière. L'histoire du théâtre Rialto, résumée par Alexandra Georgescu Paquin<sup>8</sup>, nous fait prendre conscience à quel point le patrimoine est parfois un enjeu parmi d'autres dans la lutte pour la mise en valeur d'un bien culturel. Dans les nombreux changements de vocations – réels ou imaginés – du bâtiment, dans l'entêtement du propriétaire et la conscience civique d'une conseillère municipale, dans la difficulté de concilier les revendications citoyennes basées sur l'appartenance communautaire et le discours des experts défini en fonction de critères architecturaux et historiques, on perçoit la fragilité et le caractère provisoire inhérents à toute entreprise patrimoniale. De la commémoration à l'oubli, de la reconnaissance à l'indifférence, le chemin est parfois plus court qu'on l'imagine. Un peu comme si « patrimoine un jour » n'impliquait pas forcément la suite du proverbe, « patrimoine toujours ».

Les textes soulèvent une autre question cruciale : celle de l'authenticité des objets culturels, de leur valeur en tant que témoins de l'histoire d'une ville, d'un pays, d'une classe sociale, d'une communauté, etc. Le patrimoine est-il en mesure d'exercer sa fonction sans un certain degré d'authenticité ? La figure de l'ouvrier fondeur polonais, étudiée par Guillaume Etienne dans son analyse de la cité ouvrière de Rosières, représente l'exemple parfait d'une construction discursive qui rappelle un passé révolu et magnifié. Celle-ci, en conformité avec la définition qu'offrait Pierre Nora de la notion de *lieu de mémoire*<sup>9</sup>, n'en sert pas moins de creuset – le mot est choisi – à une identité collective dans laquelle s'incorporent les différentes mémoires immigrantes. En télescopant le passé et le présent, en assimilant patrimoine industriel et patrimoine immigrant, en mobilisant finalement la mémoire des luttes ouvrières, on arrive à générer une image positive capable d'assurer le lien social tout en facilitant l'acceptation des récentes vagues d'immigration. La création d'un tel référent commun n'est évidemment possible qu'au prix de plusieurs raccourcis historiques : « Toute mémoire collective, souligne Etienne, se construit de façon sélective et s'accompagne de silences, d'une certaine amnésie sociale<sup>10</sup>. »

8. Voir dans le présent volume le texte d'Alexandra Georgescu Paquin intitulé « La quête du Rialto ».

9. Nora, Pierre (dir.), 1984, *Les lieux de mémoire. Vol. I – La République*, Paris, Gallimard, p. 15-43.

10. Voir dans le présent volume le texte de Guillaume Etienne intitulé « La patrimonialisation de l'immigration polonaise du Cher. Construction du mythe de l'ouvrier fondeur ».



Julie Verlainé<sup>11</sup>, de son côté, se penche sur le répertoire des reproductions d'œuvres d'art de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), répertoire dans lequel les œuvres originales sont tout simplement absentes. L'authenticité est ici transférée dans une reproduction, et la qualité de cette dernière est avérée par les « experts » occidentaux chargés de rendre accessibles les valeurs artistiques et historiques des œuvres originales. En contemplant ce cas où la copie se substitue à l'original, on serait tenté de paraphraser le sociologue québécois Fernand Dumont qui, un jour, a intitulé un de ses livres *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*<sup>12</sup>. Ici, il faudrait parler de *Patrimoine en l'absence de l'objet patrimonial*.

On peut aborder selon le même esprit les deux contributions consacrées à Le Corbusier. La première nous décrit les avatars des « Quartiers Modernes Frugès », réalisés par le célèbre architecte à Pessac, en France. Quels processus de patrimonialisation, demande Julie Boustingorry, autorisent une cité à s'élever « du rang d'échec urbain et social à celui d'œuvre architecturale reconnue<sup>13</sup> » ? La démarche visant à redonner à l'œuvre sa pureté architecturale, portée par le mouvement international de mise en valeur de l'héritage corbuséen, s'est traduite par un véritable détournement de vocation : « Il nous semble ainsi que c'est la pratique de l'architecte qui entre en patrimoine, bien plus que le lieu, puisque ce dernier est totalement vidé de sa substance et de son passé ouvrier<sup>14</sup>. » La seconde contribution, celle de Luca Sampò, adopte plutôt une approche architecturale et pose la question de la signature et de l'authenticité des œuvres. Qu'est-ce que les spécialistes, les architectes, les historiens et les admirateurs de Le Corbusier célèbrent exactement lorsqu'ils contemplent les murs de l'église Saint-Pierre à Firminy ? La « réalisation différée » de l'église et les multiples transformations que le projet a dû subir par rapport aux plans originaux incitent effectivement à délaisser la perspective strictement intentionnaliste au profit d'une vision davantage historicisée et « inclusive » de l'œuvre : « l'église Saint-Pierre, plutôt qu'être un bâtiment corbuséen, devient le résultat d'un héritage réinterprété perpétuellement par la modernité et acquiert une valeur majeure grâce à une contemporanéité qui l'aurait acceptée – et non niée – dans son essence au bénéfice d'une image fictive<sup>15</sup> ». Bien que le procédé possède un potentiel

11. Voir dans le présent volume le texte de Julie Verlainé intitulé « “Pour apprendre, il faut surtout voir” : l'UNESCO et la diffusion mondiale des chefs-d'œuvre de l'art (1947-1965) ».

12. Dumont, Fernand, 1981, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, Paris, Presses universitaires de France.

13. Voir dans le présent volume le texte de Julie Boustingorry intitulé « Le singulier destin de la cité ouvrière de Le Corbusier à Pessac en Gironde (France) : du rejet à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO ».

14. *Id.*

15. Voir dans le présent volume le texte de Luca Sampò intitulé « Mémoire et identité : architecture contemporaine et patrimoine face aux pouvoirs politiques. L'église Saint-Pierre de Le Corbusier à Firminy, quarante-cinq ans d'histoire ».



touristique et économique indéniable, le fait de réduire la reconnaissance patrimoniale d'un objet ou d'un lieu à la seule notoriété de son créateur a certainement pour effet d'en appauvrir la légitimité culturelle.

Le patrimoine, on le constate, peut servir aussi bien à se révéler à soi-même, à projeter au devant son identité, qu'à se construire une fausse idée de soi et des autres. Instrument du souvenir, il peut aussi choisir de se mettre au service de l'oubli. Remarquable à cet égard est le cas de figure, analysé par Julie Roland, de la *Casa Bloc*<sup>16</sup>. Cet immeuble barcelonais mériterait le qualificatif de «révisionniste» tellement il a été exploité politiquement par les autorités. Témoin de trois régimes politiques, la *Casa Bloc* aura servi à célébrer tour à tour le républicanisme, la dictature et le retour de la démocratie. Alors que le régime dictatorial, dans sa volonté d'en faire un symbole de la nation et de la répression contre le républicanisme, a laissé ses cicatrices sur le complexe d'habitation, sa restauration par le nouveau régime démocratique vise avant tout l'éradication d'une mémoire douloureuse. Au nom de la démocratie espagnole et de l'identité catalane, l'histoire est passée au rabot.

Cette mobilisation du patrimoine à des fins actuelles, en l'occurrence l'oubli d'un épisode traumatique de l'histoire, se fait-elle au détriment de la complexité historique ou peut-on la considérer comme faisant partie d'une saine hygiène psychologique des peuples? Le patrimoine est-il soumis à un «devoir de mémoire» du même type que celui que l'on a voulu imposer à l'histoire universitaire depuis quelques décennies? Ne pourrait-on pas soutenir justement que le patrimoine est la nouvelle forme de médiation mémoriale entre le passé et le présent, mandat refusé par l'histoire disciplinaire? Faut-il voir là, en plus, une manifestation de ce que nous avons appelé plus tôt, avec François Hartog, le «présentisme» et qui caractériserait notre actuel rapport au temps<sup>17</sup>? Nous nous contenterons ici de rappeler, avec Fernand Dumont, que l'oubli véritable, thérapeutique ajouterions-nous, est récapitulation et non pas simple effacement<sup>18</sup>.

Par ailleurs, même en admettant la prémisse du «tout-patrimoine», force est de constater que tout n'a pas encore été patrimonialisé. Déjà doté d'un passé ramifié, l'objet patrimonial montrera encore de nombreux visages dans le futur. Bien entendu, de nombreux objets tirent encore leur statut patrimonial de la ruine qui les menace, ainsi que de la nécessité, et la difficulté, de leur trouver de nouvelles fonctions qui

16. Voir dans le présent volume le texte de Julie Roland intitulé «*La Casa Bloc* : la récupération du patrimoine républicain à Barcelone».

17. Hartog, 2003.

18. Dumont, Fernand, 2008, «Le sort de la culture», dans Serge Cantin, Fernand Harvey et coll., *Œuvres complètes de Fernand Dumont, tome II. Épistémologie des sciences de l'homme II*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 570.





soient compatibles avec nos modes de vie actuels. D'autres thèmes, toutefois, comme le patrimoine de proximité et le cadre de vie, auxquels s'attache Marie-Eve Breton dans son analyse de la rue Saint-Malo à Brest, semblent nous conduire ailleurs. Un peu comme si le patrimoine se trouvait actuellement à la croisée des chemins, partagé entre la volonté de préserver des témoins d'un passé qui nous interpelle encore et celle d'élever au rang de patrimoine le monde qui nous entoure et qui nous est cher. Après avoir démontré que la patrimonialisation de la rue Saint-Malo reposait avant tout sur une série de propositions festives et artistiques, l'auteure note qu'« [à] ce titre, le patrimoine constitue moins un lien avec le passé qu'une façon d'envisager l'identité collective au présent et au futur<sup>19</sup> ». En même temps que nous accueillons les legs du passé, nous préparons notre propre héritage. À quand le « patrimoine préventif » ?

Construits historiques dans lesquels, selon les époques, on a investi des valeurs et projeté des identités multiples et mouvantes, les objets patrimoniaux sont déterminés en partie par des structures économiques, politiques, sociales et culturelles plus enveloppantes. Plusieurs jeunes chercheurs font allusion à l'éclatement du processus de *state-building*, à la décolonisation, à la dynamique postindustrielle et, plus généralement encore, à la décomposition du sujet politique unitaire qui ouvre la porte aux revendications patrimoniales particulières. Mais, en plus de subir la contrainte des structures, les objets patrimoniaux sont le produit de l'action de certains individus situés. De l'objet culturel, nous sommes ainsi renvoyés aux institutions et aux acteurs du patrimoine.

Certains textes insistent sur le rôle que jouent les institutions comme l'État, l'Église, les instances internationales, ou encore les acteurs tels que les dirigeants politiques, les « experts », les citoyens et les familles, dans les processus de patrimonialisation. Impossible, par exemple, de comprendre la perception qu'a le public québécois du Stade olympique sans tenir compte de l'image de son créateur, image elle-même façonnée par les médias, comme le soutient Guillaume Éthier dans son texte<sup>20</sup>. Myriam Bacha, quant à elle, nous montre que ramener l'action du Service des antiquités, organisme français chargé de la gestion du patrimoine en Algérie, à l'application d'une politique coloniale, sans tenir compte du rôle déterminant des acteurs, et particulièrement dans ce cas-ci de Xavier Charmes, ne suffit pas à expliquer la décision de sauvegarder en priorité les ruines de l'Antiquité au détriment du patrimoine islamique. La prise en compte des dimensions

19. Voir dans le présent volume le texte de Marie-Eve Breton intitulé « La patrimonialisation de la proximité : le cas de la rue Saint-Malo à Brest ».

20. Voir dans le présent volume le texte de Guillaume Éthier intitulé « Le Stade olympique et Taillibert : le prix de l'audace ou la poésie du béton ».



biographiques, disciplinaires et institutionnelles de son sujet lui permet de conclure que l'histoire de la patrimonialisation tunisienne, au début du protectorat, « résulte d'un faisceau de conjonctions politiques et scientifiques complexes<sup>21</sup> ».

D'autres études, comme celles de Sandra Fagbohoun<sup>22</sup> et de Marie-Noëlle Aubertin<sup>23</sup>, laissent apparaître la liberté radicale du sujet moderne vis-à-vis du passé et des empreintes qu'il nous a laissées, que ce soit en enjambant des civilisations entières pour retrouver les fondements de la philosophie africaine ou encore, dans un registre différent, en réinventant un plat traditionnel, riche en calories et en sel, à mi-chemin entre le terroir local et la tradition culinaire exogène. Si, selon les mots de Jean Pouillon, dans la tradition, « nous choisissons ce par quoi nous nous déclarons déterminés<sup>24</sup> », alors l'acte de réappropriation du sens, d'actualisation pour le dire autrement, exige d'abord de briser ses chaînes et de rompre avec l'héritage. La rupture, volontaire ou forcée, douce ou brutale, est constitutive de l'entreprise patrimoniale.

\* \* \*

Si les textes font ressortir le caractère historique ou temporel des processus de patrimonialisation, ils permettent également de constater à quel point ces processus s'inscrivent dans une dynamique spatiale. Car si le processus de patrimonialisation n'est pas linéaire, s'il ne se déroule pas devant nous à la manière d'un ruban, il n'est pas non plus homogène. Avec la mondialisation, le patrimoine se définit désormais dans une dialectique région-monde, ce qui, pour le chercheur, implique de faire de constants allers-retours entre les plans local et universel.

Le patrimoine suit deux directions opposées : il s'universalise en même temps qu'il se localise. Il se dilate et se contracte à la fois, avec pour résultat, en certaines circonstances, des torsions dans les entreprises de reconnaissance. La distance apparaît effectivement de plus en plus grande entre l'appropriation – ou la non-appropriation – des biens patrimoniaux sur le plan local et leur reconnaissance sur la scène internationale. Le cas de Ouidah et de la route de l'esclave, présenté par Mélaïne Bertrand Poda, apparaît ici

21. Voir dans le présent volume le texte de Myriam Bacha intitulé « La création des institutions patrimoniales de Tunisie : conflits institutionnels et idéologie coloniale ».

22. Voir dans le présent volume le texte de Sandra Fagbohoun intitulé « Afrocentrisme et patrimoine culturel immatériel ».

23. Voir dans le présent volume le texte de Marie-Noëlle Aubertin intitulé « Le terroir québécois : un objet patrimonial cherchant son identité à travers littérature et gastronomie ».

24. Jean Pouillon, cité dans Journet, Nicolas (coord.), 2002, *La culture. De l'universel au particulier. La recherche des origines. La nature de la culture. La construction des identités*, Auxerre, Éditions des sciences humaines, p. 218.





exemplaire. Les efforts de l'UNESCO, qui ont pour objectif de reconnaître la traite dans une perspective historique, et la mémoire collective des descendants des esclaves et des responsables de la traite, largement empêchée par des tensions locales, peinent à se rejoindre. Comme l'auteur, on peut considérer qu'une « véritable patrimonialisation de la route de l'esclave ne sera possible que lorsque les deux mémoires (collective et historique) se rencontreront à la faveur d'une compréhension mutuelle des camps en présence dans la mémoire collective<sup>25</sup> ».

Les articles attestent de l'importance du patrimoine comme vecteur de l'identité territoriale et sociale, de sa « valeur d'urbanité », de sa capacité à être parfois un outil de reconnaissance sur la scène mondiale. De telles affirmations plaident en faveur d'un ancrage spatial de tout patrimoine, que celui-ci soit immatériel ou matériel. Le patrimoine participe de la sorte au processus d'altérité inhérent à l'identité, en venant à s'imposer comme une partie du « je » ou du « nous » qui peut s'affirmer par rapport au « tu » ou au « vous ». Et cela peut prendre la forme d'une lutte pour le contrôle de l'espace public compris dans sa matérialité et sa dimension symbolique. Les enjeux soulevés sont souvent énormes et les conflits peuvent prendre des proportions gigantesques, allant même parfois jusqu'au conflit diplomatique. Que faire, en effet, lorsqu'un bien culturel est constitutif de deux identités nationales et, par conséquent, est revendiqué par deux États, comme dans le cas, analysé par Amélie Masson Labonté<sup>26</sup>, du litige entre la Turquie et l'Allemagne à propos d'une série de pièces archéologiques hittites ? L'UNESCO doit alors, et c'est là une tâche ardue, se poser en arbitre et définir les critères qui baliseront les demandes de restitution.

La capacité du patrimoine à « créer » de l'identité, à tout le moins à la « spatialiser<sup>27</sup> », fait en sorte qu'il est souvent instrumentalisé par le pouvoir politique à travers une série de contrôles idéologiques et économiques. Avec l'article de Grégory Robert<sup>28</sup> portant sur les constructions et les restaurations d'églises bretonnes et les implications financières des travaux engagés, nous nous trouvons ici au plus près des liens entre patrimoine et politique. Lorsqu'on porte attention aux ancrages historique et spatial du patrimoine, les questions

25. Voir dans le présent volume le texte de Méline Bertrand Poda intitulé, « Les enjeux de la patrimonialisation des lieux de mémoire à Ouidah (Bénin). Entre une expérience régionale enfouie et les perspectives mondialistes de l'UNESCO ».

26. Voir dans le présent volume le texte d'Amélie Masson Labonté intitulé « Litige à l'UNESCO autour du *Sphinx de Boğazköy* : Entre Turquie et Allemagne, les enjeux d'une double patrimonialisation ».

27. Morisset, p. 20.

28. Voir dans le présent volume le texte de Grégory Robert intitulé « Le financement et les enjeux politiques pour la construction des églises bretonnes sous la III<sup>e</sup> République : l'exemple de l'Ille-et-Vilaine ».



de pouvoir ne sont jamais loin. Le patrimoine est un combat – Martin Drouin en a fait judicieusement le titre d'un livre<sup>29</sup>. Ce combat est politique, économique, social, aussi bien que discursif et épistémologique. Un combat pour l'appropriation de l'espace public, pour la définition de l'identité, pour le pouvoir de décider ce qui mérite d'être protégé ou non. De fait, le contrôle de la mémoire et de l'espace représente l'un des enjeux majeurs des sociétés contemporaines. Le sort des vestiges du patrimoine industriel québécois, dont Karl Dorais Kinkaid<sup>30</sup> nous livre en quelque sorte l'inventaire, représente un bon exemple des dynamiques locales qui animent actuellement le patrimoine. Force est de constater que certaines décisions relèvent de considérations matérielles et pécuniaires, telles que la proximité des cours d'eau – ainsi, les usines désaffectées situées le long d'un cours d'eau convoité ont de bonnes chances d'être « oubliées » –, davantage que de prises de position identitaires.

L'enracinement du patrimoine dans son milieu et son pouvoir rassembleur ne doivent pas être considérés uniquement comme des facteurs explicatifs dans l'analyse des processus de patrimonialisation; ils doivent aussi être pris en considération dans les actions et les politiques d'intervention patrimoniale mises de l'avant. Christelle Proulx Cormier, dans son analyse des églises reconverties à des fins culturelles ou artistiques, démontre que la clé du succès de ce type d'interventions, délicates il va sans dire, réside dans l'adoption de solutions globales. L'établissement d'un lieu de production et de diffusion artistique dans les murs d'un ancien lieu de culte ne suffit pas en soi; c'est tout le milieu culturel et même la population locale qui doivent être interpellés et mobilisés. « Ce n'est pas tant l'artiste que la culture dans son sens le plus large qui possède le pouvoir de refaçonner la ville<sup>31</sup>. » Produit de la culture, le patrimoine doit se faire à son tour projet de culture.

Au total, les enjeux soulevés dans les textes des jeunes chercheurs se traduisent par une série de tensions, dont quelques-unes ont déjà été évoquées, qui traversent les textes réunis dans ce recueil. Difficulté d'abord de concilier spécificité et universalisme, sauvegarde et diffusion, conservation et démocratisation. Comment rendre compte de tous les jeux d'échelle sur le plan patrimonial? Comment un témoin d'un courant culturel étranger, ou même reconnu comme patrimoine mondial, peut-il en venir à faire partie d'une mémoire patrimoniale « autochtone », pourrait-on dire? Difficulté encore

29. Drouin, Martin, 2005, *Le combat du patrimoine à Montréal, 1973-2003*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

30. Voir dans le présent volume le texte de Karl Dorais Kinkaid intitulé « Que reste-t-il des sites industriels de première génération dans les petites et moyennes villes du Québec? Un survol de la problématique et des enjeux entourant le patrimoine industriel ».

31. Voir dans le présent volume le texte de Christelle Proulx Cormier intitulé « Églises cherchent vocation – de la problématique globale aux solutions locales ».



de concilier les représentations, à la fois antinomiques et complémentaires, des experts, des citoyens et des touristes. Peut-on s'approprier un patrimoine qui émane d'un autre pays, d'un autre groupe culturel? À quel prix sur le plan identitaire? Qui peut s'arroger le droit de le préserver, notamment lorsqu'on parle de patrimoine mondial? Difficulté enfin de concilier mémoire heureuse et mémoire honteuse, le nécessaire oublié et le devoir de mémoire. Comment faire correspondre la mémoire du bourreau et de la victime, du colonisateur et du colonisé, du pauvre et du riche, du contribuable et de l'amateur de prouesses architecturales?

Le patrimoine, a-t-on dit, est une question jeune. Elle vieillira, c'est dans l'ordre des choses. Mais si, comme le disait l'animateur et parolier Jean Nohain, «la jeunesse veut l'espace, la vieillesse le temps», alors on peut espérer que le patrimoine saura continuer d'embrasser l'un et l'autre, comme dans les pages qui suivent.

### **Remerciements**

La 5<sup>e</sup> Rencontre des jeunes chercheurs en patrimoine et la publication qui en résulte auraient été impossibles sans la collaboration de plusieurs partenaires que nous souhaitons remercier chaleureusement : l'Institut du patrimoine de l'UQAM, la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et son titulaire Luc Noppen, le Groupe de recherche sur les paysages de la représentation, la ville et les identités urbaines dirigé par Lucie K. Morisset, l'Université du Québec à Rimouski, la Chaire Fernand-Dumont sur la culture (INRS), le Centre de recherche en développement territorial, le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions, l'Université Rennes 2, représentée lors du colloque par Jean-Yves Andrieux, ainsi que le Forum canadien de recherche publique sur le patrimoine.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à Étienne Berthold, coorganisateur du colloque, Martin Drouin, coordonnateur de l'Institut du patrimoine, Nicole Poirier, du Bureau des communications de l'UQAR, Mathieu Arsenault, étudiant en histoire, ainsi qu'à Joanne Noël, adjointe à la direction de l'Institut du patrimoine. Merci aussi à Hind Oualid El Alaoui de son aide dans la gestion des images et la recherche des droits d'auteurs, ainsi qu'à Micheline Giroux-Aubin pour la révision linguistique.

Comment conclure sans remercier tous les jeunes chercheurs qui ont partagé avec nous leur intérêt contagieux pour le patrimoine?